

**EXTRAIT**

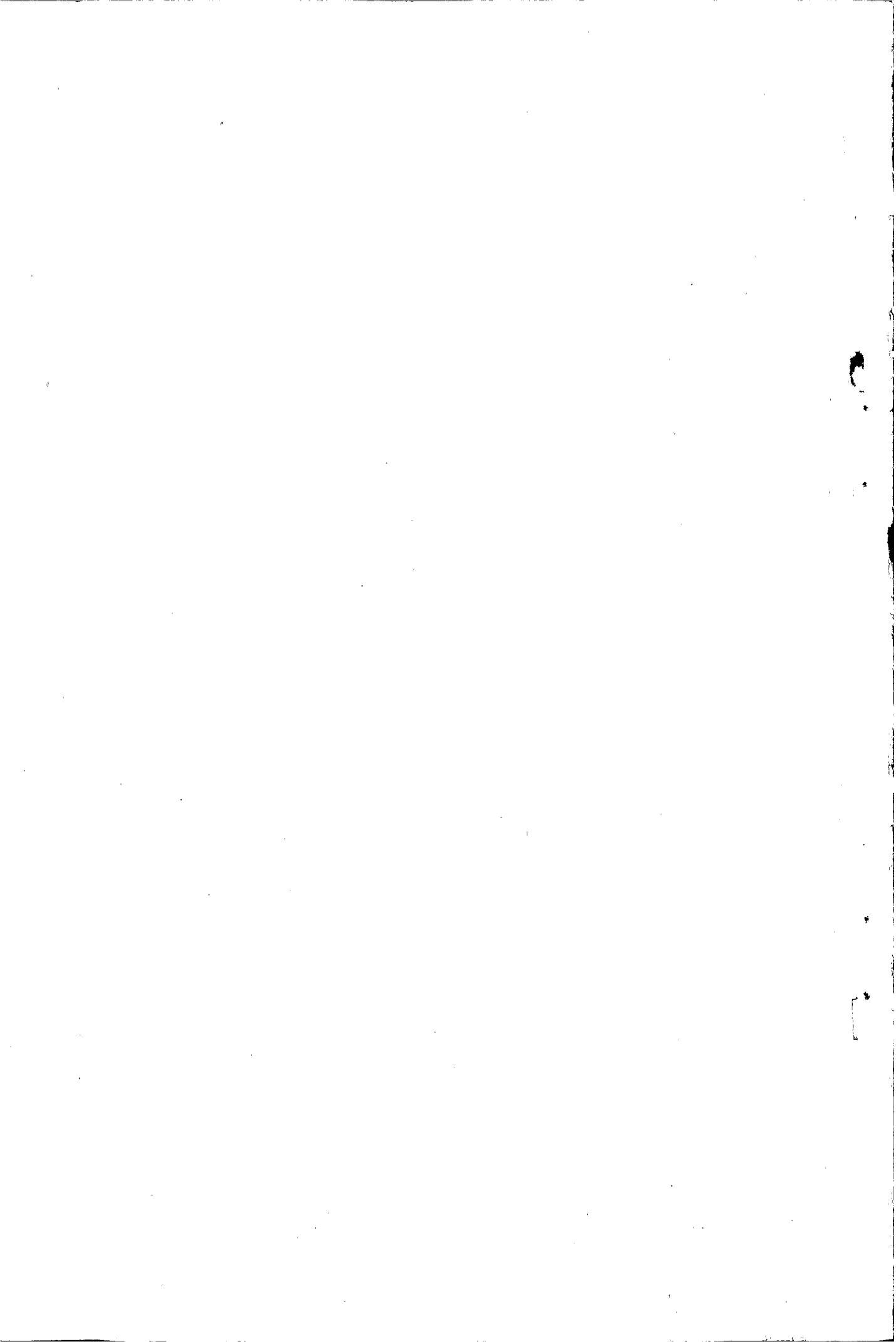
des Actes du VI<sup>e</sup> Congrès International  
des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques  
Paris 1960

Tome II (1<sup>er</sup> volume)

Fonds Documentaire ORSTOM



010014395



## Cartes ethniques et cartes démographiques

par Marcel SORET (Brazzaville).

A l'heure actuelle, où chaque jour, l'évolution politique, sociale ou économique modifie les structures de tel ou tel État, il est au moins une caractéristique qui reste commune aux pays dits sous-développés : s'ils veulent survivre, il leur faut absolument gagner la bataille du plein développement. Chacun sait, en effet, que la population des régions tropicales se multiplie plus rapidement que ne s'accroissent leurs possibilités économiques. Certes, cette progression est moins rapide en Afrique que, par exemple, en Extrême-Orient ou aux Indes, mais elle commence déjà à poser des problèmes.

Tous les pays à qui leur développement le permet, travaillent à améliorer les conditions de vie dans ces régions. Ces sont des millions, des milliards de francs C. F. A. que le F. A. C., le F. E. D. O. M. et autres organismes nationaux ou internationaux déversent chaque année sur les pays tropicaux sans arriver à satisfaire tous leurs besoins : il devient nécessaire de choisir les zones où l'effort doit se porter en priorité.

Ce choix sera influencé par de nombreux motifs, entre autres par les conditions de milieu humain, d'où la nécessité d'une cartographie aussi précise que possible de la population : répartition géographique, évolution démographique. Mais ces caractères varient surtout avec les ethnies, la représentation cartographique de celles-ci est aussi d'une importance primordiale.

Par ailleurs, d'un point de vue purement scientifique, il devenait urgent d'inscrire sur les cartes ces populations, dans leur semi-pureté raciale, avant que les migrations internes, les mariages intertribaux, n'aient fondu toutes les tribus dans un seul moule : Congolais, Gabonais, Tchadiens, etc.

Ce sont ces divers besoins qu'essaie de satisfaire la carte ethno-démographique de l'Afrique équatoriale. Étant donné l'intérêt très général que nous souhaitions lui donner, elle devait être suffisamment claire pour que le non-spécialiste puisse se rendre facilement compte de la situation, de la répartition de chaque groupe, sous-groupe, tribu, voire sous-tribu, ainsi que de la parenté qui pouvait exister entre celles-ci. Nous tenions d'autre part, à insister sur la représentation de leur importance numérique, certaines ethnies, peu importantes en nombre, occupant de vastes territoires alors que d'autres s'entassaient dans un espace réduit.

Il existait déjà plusieurs types de cartes ethniques. Le premier est celui de la carte de l'Afrique occidentale par le D<sup>r</sup> Pales ou de l'Afrique équatoriale par Georges Bruel ou, encore, de l'Afrique Noire d'expression française par Froelich. Les tribus y sont portées côte à côte sans que l'on puisse se rendre compte de leur parenté (Pales et Froelich) ; les limites rigides s'opposent à la représentation des mélanges marginaux. Enfin, aucune notion n'est donnée de l'importance numérique de ces populations.

*Comptes Rendus, II.*

19

Fonds Documentaire ORSTOM  
Cote: Bx 14395 Ex: 1

M. Texeira da Motta a établi, pour la Guinée portugaise, une carte un peu plus précise. A chaque tribu est affecté un type de hachures, les couleurs différentes indiquant des groupes ethniques différents. Ce système permet à la fois de faire ressortir l'interpénétration des groupes et des tribus ainsi que leur parenté, mais ne donne pas, non plus, une idée de la densité ou de la répartition des populations sur le terrain.

L'Institut français d'Afrique noire à Dakar a commencé la publication, pour l'Afrique occidentale, d'une carte ethnique par signes dont la forme varie avec les tribus, et les couleurs avec les groupes ethniques. Malheureusement, de grandes variations dans la densité, presque nulle dans le nord du Soudan ou du Niger qui peut dépasser 250 dans le sud du Dahomey, rendaient impossible l'utilisation de signes à valeur constante pour l'ensemble du pays. Aussi, pour ces cartes, si la fréquence des signes varie dans le même sens que la densité ceux-ci n'ont cependant pas de valeur numérique fixe et précise.

Cette ambition de représenter sur une même carte, ethnies et densités des populations, irréalisables en Afrique occidentale, pouvait, si l'on prenait un certain nombre de précautions, être matérialisée en Afrique équatoriale.

Les zones très peuplées y sont rares : le plateau Koukouya ou les quelques petits cantons surpeuplés des districts de Brazzaville ou de Kinkala ne dépassent pas 35 habitants au kilomètre carré. Si quelques points extrêmement précis (en fait pratiquement la seule vallée du Logone au Tchad) atteignent ou dépassent 100 habitants au kilomètre carré, la faible étendue de ces zones devait permettre de trouver facilement une solution au problème, par exemple en portant les signes sur une trame de même couleur indiquant par là que leur valeur doit être multipliée par cinq.

Le principe de cette carte a déjà été maintes fois décrit<sup>1</sup>, aussi nous ne nous y étendrons pas. Pour nous permettre de localiser les populations avec le maximum de précision nous avons retenu le 1/1 000 000 comme échelle de la carte et la valeur de 100 habitants par signe, ce qui dans la majorité des cas nous donne au moins un signe par village ; dans le cas de grosses agglomérations rurales, les superficies occupées sur la carte par les 20 ou 30 signes représentant la population du village ne dépasse ordinairement pas celle effectivement occupée sur le terrain (habitations et zones cultivées). Par contre, les centres urbains font l'objet de travaux à part.

Les couleurs de ces signes diffèrent avec les groupes ethniques et, à l'intérieur des groupes, leur force varie avec les tribus, la plus ou moins grande similitude de ces signes indiquant une plus ou moins grande parenté des tribus ou des sous-tribus. Par contre des mêmes signes dans une couleur différente ne marquent aucune parenté entre les tribus ainsi désignées. Enfin, du point de vue réalisation matérielle, il fallait que les signes soient nettement visibles sans toutefois dépasser une certaine taille. La densité maximum observée, mis à part les rares cas particuliers dont il a été parlé, ne dépassant pas 35 habitants au kilomètre carré, nous pouvions, compte tenu de l'espace à respecter entre les signes, donner à ceux-ci une surface de 2,25 mm<sup>2</sup> (carrés de 1,5 mm de côté).

En réalisant cette carte ethnique, de précision maximum dans la mesure où les recensements utilisés sont précis, nous obtenions en même temps une carte de densité par points, chaque point étant situé à l'emplacement exact où vivaient les cent habitants qu'il représentait.

Cette carte par points permet ensuite de passer à des cartes de densité pure, par plages de couleurs dont l'intérêt est différent mais qui sont tout aussi utiles à la connaissance du pays.

Si l'échelle du 1/1 000 000 est nécessaire pour que la carte ethnique soit suffisam-

(1) Voir notamment : SORET (Marcel), Carte ethno-démographique de l'A. E. F., Note préliminaire, Brazzaville, *Bulletin Institut d'Études Centrafricaines*, 1956, n° 11, p. 27-56, 1 fig., 1 c.

ment claire et précise, une échelle plus réduite peut suffire pour une carte par plages : aussi pour cette dernière nous sommes-nous arrêtés au 1/2 000 000.

Le problème le plus complexe était celui du calcul des densités. Ordinairement il suffit de diviser le chiffre de population d'une unité administrative, la plus petite possible suivant l'échelle de la carte, par la superficie de cette même unité. Telle a été, par exemple, la méthode de l'I. N. S. E. E. lorsqu'il a établi sa carte de densité de la France au 1/1 400 000 et pour laquelle l'unité retenue a été le canton. Ceci est possible quand la population est répartie à peu près régulièrement, au moins à l'intérieur de l'unité territoriale choisie et quand les unités ont des superficies suffisamment régulières et suffisamment réduites. En effet, si nous reprenons la carte de l'I. N. S. E. E., nous nous apercevons que les cantons ont une superficie relativement régulière, la majorité dans les régions rurales ayant entre 180 et 200 km<sup>2</sup>. Cette superficie n'est sensiblement réduite que dans les zones fortement urbanisées, en fait seulement dans les départements du Nord (moyenne 90 km<sup>2</sup>) et de la Seine (moins de 12 km<sup>2</sup>).

En Afrique centrale il ne saurait être question de calculer les densités à partir des villages (dont la superficie peut varier de quelques hectares à plusieurs centaines de kilomètres carrés) parce que leurs terres s'interpénètrent continuellement et parce que la propriété est collective au clan dont l'unité résidentielle est rarement le village. Le cas le plus fréquent est même celui du clan possédant des familles dans plusieurs villages où celles-ci vivent côte à côte avec d'autres familles en provenance d'autres clans. Au-dessus du village l'unité administrative est la terre qui voudrait, théoriquement, être l'unité géographique correspondant à l'unité sociale qu'est le clan. Mais, en fait, quand d'ailleurs tous les habitants de la terre font partie de la même tribu, ce qui n'est pas toujours le cas, les terres comprennent souvent un nombre plus ou moins grand de clans ou de fractions de clans.

Même en éliminant le fait social, en ne tenant compte que du fait administratif qui fixe la terre comme unité théorique, de nombreux problèmes rendent encore difficile son utilisation comme base du calcul des densités :

1° Les terres ont des superficies très variables, la terre Mfilou dans le district de Brazzaville ne couvre guère plus de 5 km<sup>2</sup> ; la terre Babolé dans le district d'Epena en a environ 8 000, et elle est loin d'être la plus importante qu'il nous ait été donné de rencontrer.

2° Si, dans les zones à densité relativement forte les limites sont précises et vont jusqu'à être tracées artificiellement (fossés, etc...), dans la plupart des régions, par contre, ces limites sont si imprécises que, très souvent, entre deux terres que ne sépare pas une rivière ou une crête de montagne, s'étend un no man's land atteignant souvent plusieurs dizaines de kilomètres et qui n'est pratiquement jamais parcouru.

3° Même si la terre est exactement délimitée, la population y est parfois si inégalement répartie et utilise son terrain de façon si irrégulière que, calculer la densité de la population suivant les méthodes classiques ne correspondrait qu'à fort peu de chose. Soit, par exemple, une terre théorique de 5 000 km<sup>2</sup>, peuplée de 2 000 habitants. Étant donné la taille moyenne des villages dans le sud de l'Afrique équatoriale, nous aurons une vingtaine de villages. Dans la majorité des cas, ceux-ci seront répartis le long d'une route qui traverse, par exemple, la terre en diagonale sur une centaine de kilomètres. Les villages y seront distants de 5 km en moyenne. La superficie des villages proprement dits et des terres cultivées représentera 20 à 30 km<sup>2</sup>. Toutefois villages et champs n'étant pas contigus, la zone parcourue régulièrement pour aller des villages aux champs, de village en village et de champ à champ, est quelque 20 fois supérieure, soit 400 à 600 km<sup>2</sup> : une bande de 2 à 3 km de largeur de part et d'autre de la route. Le reste sera parcouru uniquement par les chasseurs et ceci de moins en moins fréquemment au fur et à mesure que l'on s'éloignera de la zone

proprement habitée. En estimant au triple ou au quadruple de la superficie parcourue par les cultivateurs celle où circulent les chasseurs, nous arrivons à une dizaine de kilomètres de part et d'autre de la route. Au-delà nous ne trouvons plus que de vastes zones parfois même jamais traversées par des pistes. La densité ramenée à cette zone effectivement connue, exploitée, deviendra deux à trois fois plus importante que si elle est calculée par rapport à la superficie totale de terre.

4<sup>o</sup> Il nous a aussi été donné de rencontrer des systèmes de « terres » qui s'opposent à toute représentation cartographique de celles-ci :

Ici les villages ont été regroupés le long des routes sans que l'on s'inquiète de savoir si la terre appartenait ou non au clan déplacé. Nous aboutissons alors à des terres très peuplées dont la majorité des habitants n'exploitent pas les champs mais vont travailler à une dizaine de kilomètres de là sur les tenures ancestrales, dans une zone qui, cartographiquement est inhabitée.

Ailleurs le regroupement a été fait le long des routes en respectant au maximum la répartition en clans et familles. Malheureusement ces routes voient alterner des villages appartenant à trois ou quatre tribus et mêmes groupes ethniques différents. Ce qui fait que la terre, unité sociale, est matériellement divisée en une multitude de fractions qui défie toute représentation cartographique.

Aussi, pour établir nos zones d'égale densité à partir de la carte par points, avons-nous utilisé un autre système qui respecte au maximum à la fois la place des habitants sur le terrain et les variations dans les densités : c'est celui des surfaces constantes. Nous avons arrêté notre choix sur des hexagones d'une superficie de 300 km<sup>2</sup>, ceci parce que l'hexagone est la figure qui s'agence le plus facilement pour couvrir une surface déterminée et parce que dans un hexagone de 300 km<sup>2</sup>, un village situé au centre est à une distance d'environ 10 km de tous les points du périmètre (exactement 10,75 km au plus et 9,5 km au moins). Par ailleurs étant donné la multiplicité des diagonales et médianes possibles dans cette figure, il est très facile de l'aménager quand une frontière naturelle ou administrative délimite nettement une zone de densité de population ou d'utilisation du terrain. Enfin la forme de l'hexagone, dans la rédaction définitive de la carte est certainement celle qui, après le cercle (non utilisable ici pour des raisons d'agencement géométrique) peut le plus facilement et avec le plus de précision permettre le tracé des courbes d'égale densité.

La carte de densité ainsi obtenue délimitant des zones effectivement non peuplées, il est possible, en partant de celles-ci, d'établir de nouvelles cartes ethniques par plages de couleur qui, si elles n'ont pas la précision de celle de laquelle nous sommes partis, ont, du moins, un gros avantage sur les cartes classiques. En effet, s'il est toujours utile, entre autres pour la vulgarisation, d'établir des cartes par plages de couleur, le système classique qui ne tient pratiquement pas compte des zones inhabitées, peut faire apparaître certaines populations comme beaucoup plus importantes qu'elles ne le sont en fait, comme c'est le cas, dans la République du Congo, pour les tribus Batéké ou celles du groupe Sangha. Éliminant les zones inhabitées, ce nouveau système de carte ethnique par plages de couleur, en situant les populations dans les endroits où elles vivent et où elles travaillent, tend, comme la carte de densité par plages de couleurs, comme la carte ethno-démographique par points, à faciliter la connaissance du pays, c'est-à-dire à donner à tous ceux qui veulent travailler à son développement et son mieux-être, un utile instrument.

#### DISCUSSION

M. PAIRAULT. — Pouvez-vous m'indiquer quelles cartes ont été publiées à ce jour, et le centre où il est possible de se les procurer ?

SORET. — Pour l'ensemble de l'Afrique équatoriale ex-française, 15 cartes ont été prévues. Les cartes 1 et 2 sont parues, 4 et 5 sont à l'impression. Les n<sup>os</sup> 3, 6, 7 doivent être publiées en 1961. Quant aux autres, couvrant la République du Tchad, rien de précis n'est immédiatement prévisible. Ces cartes sont éditées par l'*Institut d'Études Centrafricaines*, Brazzaville, République du Congo.

D<sup>r</sup> KNAPPERT. — Avez-vous édité une carte de densité de population pour la République du Congo ?

M. SORET. — Cette édition est attendue pour 1961.

M. AUBENQUE. — Je suis satisfait de constater, par la communication de M. Soret, les progrès cartographiques réalisés dans des contrées sur lesquelles les données démographiques étaient encore incertaines il y a peu de temps. Quelle est l'exactitude des données sur lesquelles vous basez aujourd'hui vos travaux ?

M. SORET. — Les dénombrements administratifs nous ont déjà fourni des résultats approximatifs suffisamment acceptables, si l'on tient compte de l'imprécision habituelle dans les régions considérées.

